

DDT68

Direction
Départemental
des Territoires

Service Transports
Risques Sécurité

2018

La sécurité routière dans le Haut-Rhin

Bilan annuel de l'accidentalité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU HAUT-RHIN

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Observatoire départemental de la sécurité routière

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/SECURITE-ROUTIERE>

Sommaire

L'essentiel

Définitions	
Sources	
Références	
Les principaux indicateurs	3

Analyse Départementale

Chiffres clés et évolutions	4
Alcool	6
Stupéfiants	7
Alcool et stupéfiants	8
Tranches d'âges	9
Catégories d'usagers	10
Usagers / âges – Types de collisions	11
Âges et périodes – Effet de la luminosité	12
Routes – Mortalité selon le milieu	13
Sillon autoroutier A35 / A36	14

Analyse des données, rédaction & conception : ODSR 68, André DIEZ et Nicolas GOZE
Extraction & production des données : Cerema Dter-Est
Crédits photos : Médiathèque Terra, Google Maps (Street View)
Tous droits réservés.

Définitions

Accident corporel : accident (mortel ou non mortel) de la circulation routière, qui provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux, survenant sur une voie publique ou privée et ouverte à la circulation publique et impliquant au moins un véhicule.

Accident grave : accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée.

Personne tuée : personne décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Personne blessée hospitalisée : personne admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

Personne blessée légèrement : personne ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

Victimes : personnes impliquées non indemnes : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées + personnes blessées légèrement.

Victimes graves : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées.

Gravité : indicateur rapportant le nombre d'accidents mortels au nombre d'accidents graves.

Véhicule : engin susceptible de se mouvoir par un dispositif propre, que ce soit par un moteur, mais aussi un animal ou un pédalier.

Autres véhicules : voiturette, quad léger $\leq 50\text{cm}^3$ et quad lourd $\geq 50\text{cm}^3$, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole.

Autres voies : hors réseau public, voies communales, parcs de stationnement ouvert à la circulation publique.

Sources

Fichier national des accidents corporels : La base nationale a été arrêtée en mai 2019.

Le fichier national des accidents corporels de la circulation, dit « fichier BAAC », regroupe les Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation (ou BAAC) que les forces de l'ordre renseignent pour chaque accident corporel où leur présence a été requise.

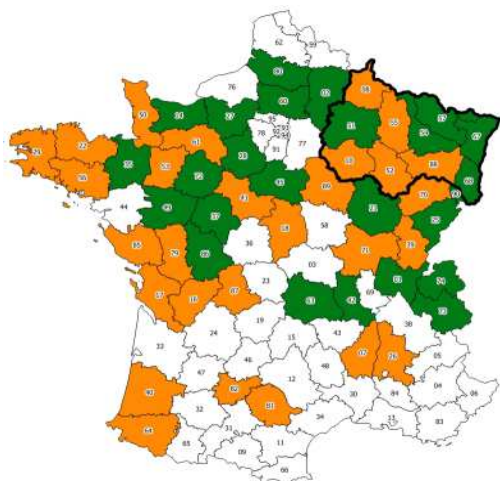
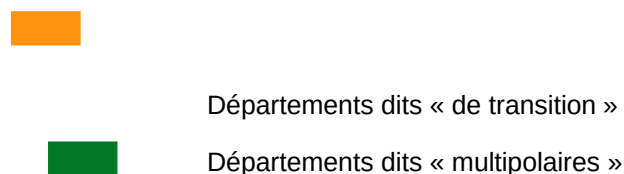
Chiffres clés : INSEE (estimation 2016), SOeS-RSVERO (parc VL 2016), SETRA (réseau routier 2015)

Références

Les données du département du Haut-Rhin ont été comparées à celles de la région Grand Est avec des profils de sécurité routière similaires.

Pour 5 départements, **Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse et Vosges**, elles ont été comparées à un lot de 28 départements de référence appelés « départements de transition ». Il présente des départements équilibrés en termes de territoires urbains et ruraux mais une moindre mobilité sur leur réseau structurant du fait de leur éloignement des grands corridors de transit.

Pour les 5 autres départements, **Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin**, elles ont été comparées à un lot de 25 départements de référence appelés « départements multipolaires ». Il comprend des départements composés d'agglomérations de taille moyenne et entrecoupés de zones à dominante rurale. Il bénéficie indirectement des flux de circulation importants entre la capitale et les grandes agglomérations françaises et européennes en accueillant quelques-uns des grands axes routiers.



Les principaux indicateurs dans le Grand-Est

- **3 764 accidents corporels** ↗
dont
 - **1 926 accidents graves** ↗
- **4 942 victimes** ↗
dont
 - **281 personnes tuées** ↗
 - **1 944 blessés hospitalisés** ↗

CHIFFRES CLÉS

BILAN GLOBAL	Haut-Rhin		Référence		France	
	2018	Evolution*	2018	Evolution*	2018	Evolution*
Accidents corporels	503	- 21,8 %	11 362	- 3,0 %	55 766	- 4,9 %
accidents graves	241	- 27,8 %	5 166	- 17,6 %	21 461	- 18,4 %
dont accidents mortels	37	+ 19,4 %	795	- 12,1 %	3 050	- 5,3 %
Victimes	646	- 19,3 %	15 243	- 2,9 %	73 135	- 4,8 %
personnes tuées	40	+ 25,0 %	845	- 12,3 %	3 248	- 5,8 %
personnes blessées hospitalisées	229	- 31,8 %	5 058	- 21,7 %	21 238	- 23,4 %
personnes blessées légèrement	377	- 12,7 %	9 340	+ 12,9 %	48 649	+ 6,6 %
Gravité	15 %	6 pt(s)	15 %	1 pt(s)	14 %	2 pt(s)

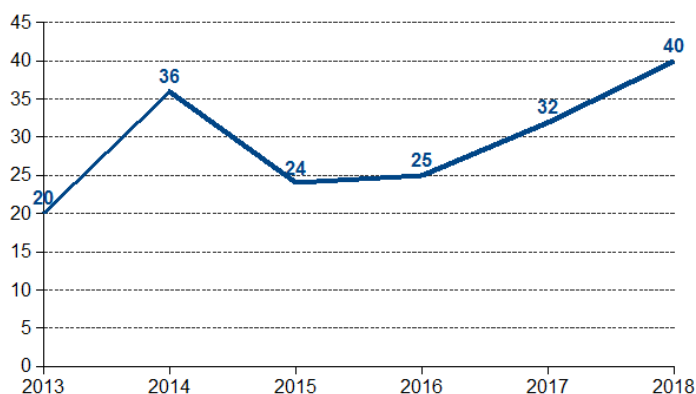
* % d'évolution par rapport à l'année 2017

L'accidentalité routière du département du Haut-Rhin évolue en 2018 de manière défavorable par rapport à 2017 pour les accidents mortels avec une hausse de 19,4 % et de 25 % pour les personnes tuées. Tous les autres indicateurs sont à la baisse. La baisse la plus importante concerne le nombre de personnes blessées hospitalisées avec une diminution de 31,8 %.

Si l'on compare les chiffres 2018 du département du Haut-Rhin à ceux de la moyenne des cinq années précédentes (2013-2017), le constat est différent. En effet, les indicateurs évoluent à la hausse excepté le nombre d'accidents graves (-12,5%) et le nombre de personnes hospitalisées (-18,4%).

ÉVOLUTIONS

PERSONNES TUÉES



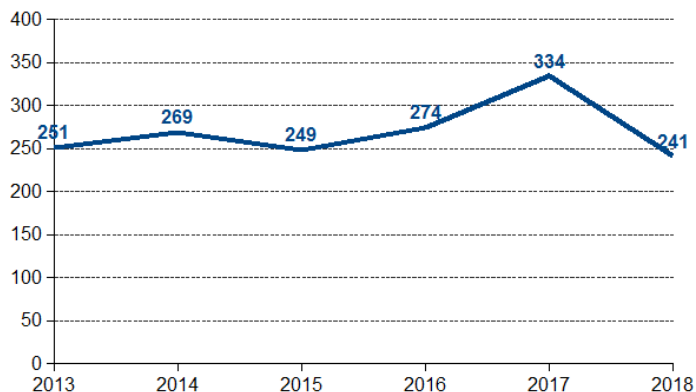
Le nombre de personnes tuées sur les routes du département était en baisse en 2015. Depuis, il est reparti à la hausse et cela se confirme en 2018.

En moyenne depuis 2013, 30 personnes décèdent annuellement sur les routes du Haut-Rhin.

Remarque : L'objectif fixé par la France est de réduire, d'ici à 2020 la mortalité routière de 50 % par rapport à l'année de référence, 2010.

Concernant le Haut-Rhin le nombre d'accident mortel a augmenté de 8 % entre 2010 et 2018.

ACCIDENTS GRAVES*



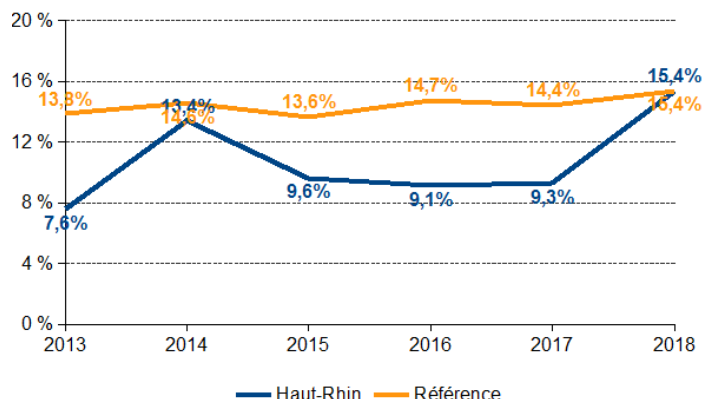
Entre 2013 et 2017, le nombre d'accidents graves augmente régulièrement (+28 % en 4 ans). La tendance s'inverse en 2018 avec une baisse de 27,8 %.

En 2018, les accidents graves représentent la moitié des accidents corporels, soit 48 %. C'est 13 points de moins par rapport à la moyenne de 2013 à 2017.

*accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée

ÉVOLUTIONS (suite)

GRAVITÉ



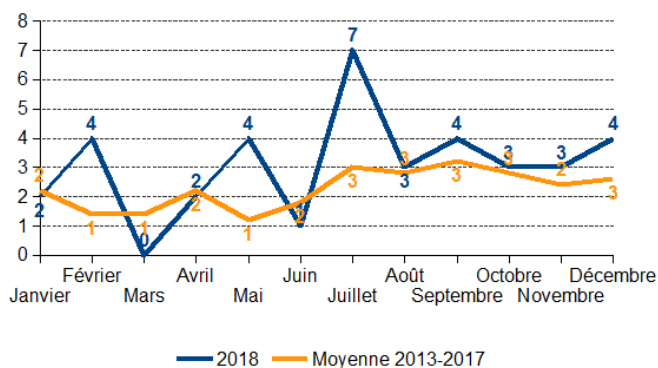
En 2018, 15,4 % des accidents graves étaient mortels.

La gravité était quasiment stable depuis 2015 (entre 9,1 % et 9,6 %). La baisse des accidents graves couplée à la hausse des accidents mortels explique cette forte augmentation en 2018 (+6,1 point).

Depuis 2012, la gravité dans le Haut-Rhin est inférieure à celle des départements-référence. En 2018, les chiffres sont identiques.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES TUÉES

Nombre mensuel tués / Moyenne mensuelle tués sur 5 ans*



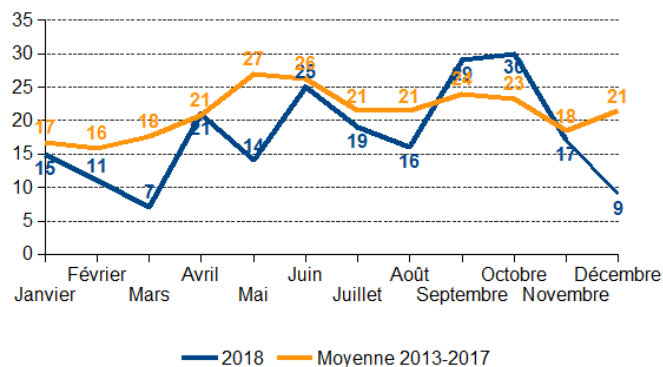
En 2018, la courbe de la mortalité selon le mois de l'année est majoritairement au-dessus de celle des moyennes des cinq dernières années dans le département du Haut-Rhin.

Le nombre de personnes tuées a été particulièrement important pour le mois de juillet 2018.

A contrario, c'est le mois de mars 2018 qui connaît le nombre mensuel de personnes tuées le plus bas par rapport aux cinq années précédentes.

*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES BLESSÉES HOSPITALISÉES



Tout au long de l'année 2018, la courbe des personnes blessées hospitalisées reste en dessous de celle de la moyenne des cinq années précédentes.

Néanmoins, les mois de septembre et octobre enregistrent un dépassement sensible de cette référence. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du nombre d'accidents durant ces deux mois.

Avec 229 personnes blessées hospitalisées en 2018, ce nombre est inférieur à celui de la moyenne des cinq années précédentes (281).

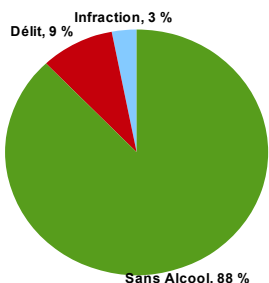
Nombre mensuel blessés hospitalisés / moyenne mensuelle blessés hospitalisés sur 5 ans*

*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ALCOOL*

Responsable d'un accident mortel sur trois, l'alcool est une des premières causes de mortalité sur les routes en France (avec la vitesse excessive). Rappelons que le risque d'être responsable d'un accident mortel est en moyenne multiplié par 8,5 chez les conducteurs avec un taux d'alcool positif. Dès 0,5 g/l, le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3, par 8 pour une alcoolémie supérieure à 1 g/l et par 32 pour 1,6 g/l.

Implication de l'alcool dans 33 accidents mortels où le test a pu être réalisé

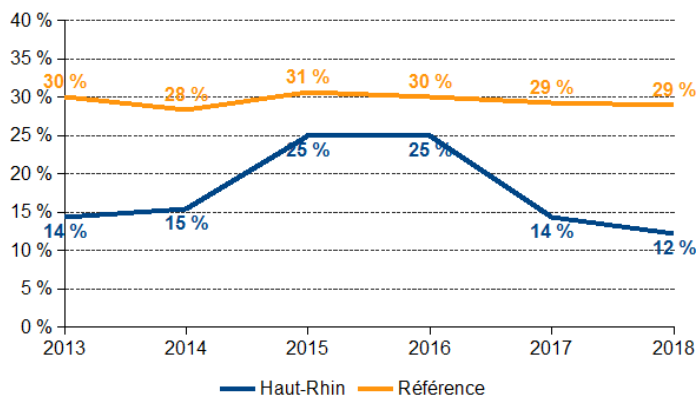


La mortalité générée par les accidents où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 4 personnes tuées (un de plus par rapport à 2017). La référence suit cette tendance : la mortalité augmente de 9,5 % dans les accidents avec alcool.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool positif a été dépisté, il est presque systématiquement supérieur ou égal à 0,8 g/l, soit en situation de délit. Il reste néanmoins que pour 11 % de l'ensemble des accidents mortels du département, l'alcoolémie est inconnue.

Le facteur alcool est identifié dans 12 % des accidents corporels* en 2018.

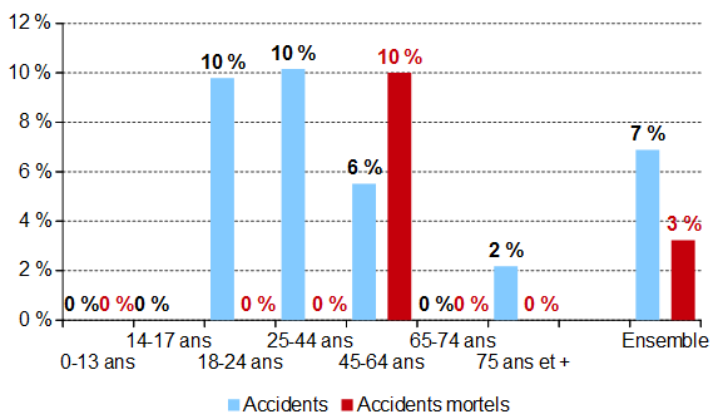
Evolution des accidents mortels



Depuis 2013, la part des accidents mortels avec dépassement du taux légal d'alcoolémie (infraction ou délit) est systématiquement inférieure à la référence. D'ailleurs en 2018, ce ratio s'éloigne de cette référence avec un écart de 17 points.

En moyenne dans le Haut-Rhin depuis 2013, le facteur alcool est présent dans 18 % des accidents mortels, alors que ce ratio moyen est de 30 % pour la référence.

avec dépassement du taux légal d'alcoolémie



Proportion de conducteurs alcoolisés suivant l'âge

En 2018, 10 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel étaient testés positifs à l'alcool. Ce taux est similaire aux conducteurs entre 25 et 44 ans.

S'agissant des accidents mortels, 10 % des conducteurs sont âgés de 45 à 64 ans.

Pour le département du Haut-Rhin en 2018, 7 % des conducteurs impliqués dans un accident corporel étaient alcoolisés alors que cette proportion passe à 3 % s'agissant d'un accident mortel.

Hors permis probatoire

Situation en infraction :

► taux d'alcool > à 0,5 g/l et < à 0,8 g/l

Situation en délit :

► taux d'alcool ≥ à 0,8 g/l

Permis probatoire : taux d'alcool < à 0,2 g/l

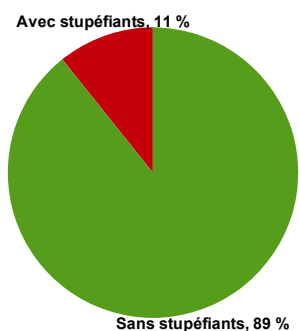
La réglementation s'applique à tous les jeunes conducteurs pendant :

- 3 ans après l'obtention du permis, la perte de 12 points ou l'annulation de son permis,
- 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée.

*Seuls sont étudiés les accidents où l'alcoolémie a été mesurée, avec un résultat positif ou négatif.

STUPEFIANTS *

Implication des stupéfiants dans 28 accidents mortels

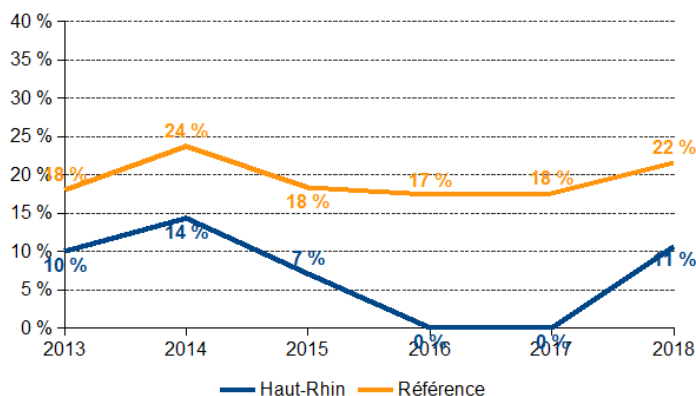


Dans le département du Haut-Rhin, sur les accidents mortels où un dépistage aux stupéfiants a été réalisé, le résultat s'est avéré positif dans 11 % des cas.

Il faut noter que pour 24 % de l'ensemble des accidents mortels du département, la présence de stupéfiants est inconnue.

Avec 3 personnes tuées en 2018, la mortalité dans les accidents où la positivité aux stupéfiants a été établie a augmenté par rapport à 2016 où aucun décès n'avait été recensé.

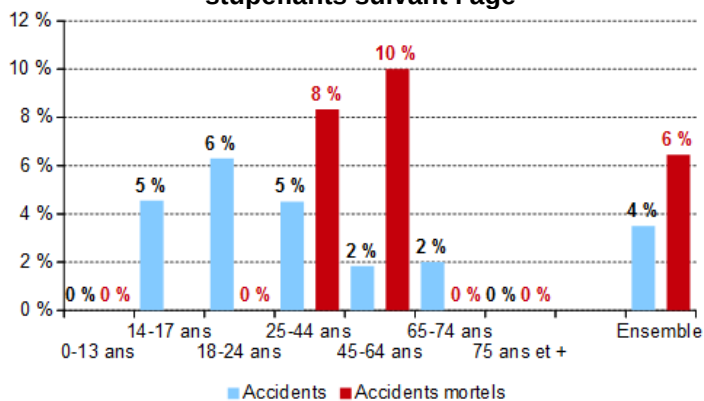
Evolution des accidents mortels avec dépistage positif



Dans les accidents mortels où le dépistage aux stupéfiants a été réalisé et où une positivité a été identifiée, l'évolution depuis 2013 est contrastée :

Après une hausse en 2014, on note une évolution favorable de 7 points en 2015 et de 8 points en 2016 où 0 contrôle positif n'a été identifié. Il en est de même en 2017 puis une hausse de 11 % en 2018 avec 3 dépistages positifs dans les accidents mortels.

Proportions de conducteurs sous l'emprise de stupéfiants suivant l'âge



Si 5 % des conducteurs de 25 à 44 ans impliqués dans un accident corporel sont dépistés positifs aux stupéfiants, cette proportion passe à 8 % quand il s'agit d'accidents mortels.

Le constat est pratiquement similaire pour les conducteurs de 45 à 64 ans dont la proportion passe de 2 à 10 % s'agissant des accidents mortels.

Enfin, d'une façon plus générale, on dénombre dans les accidents mortels une part 1,5 fois plus importante de conducteurs sous l'emprise de stupéfiants que dans les accidents corporels.

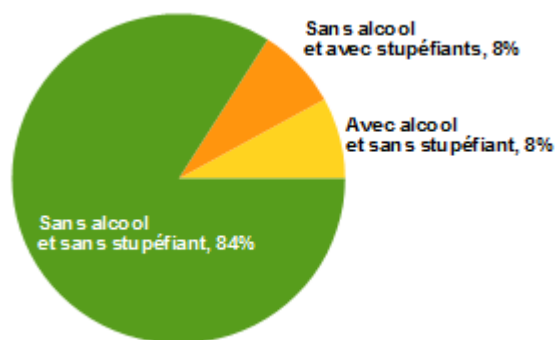
DROGUES : LES RISQUES

- **perdre ses réflexes au volant** : baisse de la vigilance, allongement du temps de réaction, diminution des facultés visuelles et auditives, comportement irrationnel, erreurs d'attention ou de jugement, perte de la conscience du danger et des obstacles, etc.
- **être contrôlé positif** : le test salivaire indique le type de drogue prise ; le cannabis, la cocaïne, les opiacés, l'ecstasy et les amphétamines.
- **peine lourde** : retrait automatique de 6 points de permis de conduire, jusqu'à 3 ans et 9 000 euros d'amende si le conducteur a aussi consommé de l'alcool.
- **se retrouver à payer une facture lourde** : en cas d'accident après consommation d'un produit stupéfiant, les réparations de son véhicule ne sont pas prises en charge par l'assurance.
- **de se tuer ou tuer quelqu'un** : La conduite sous l'emprise du cannabis double le risque d'être responsable d'un accident mortel. Ce risque est multiplié par 14 si le conducteur a mélangé cannabis et alcool.

*Seuls sont étudiés les accidents où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

ALCOOL ET STUPÉFIANTS *

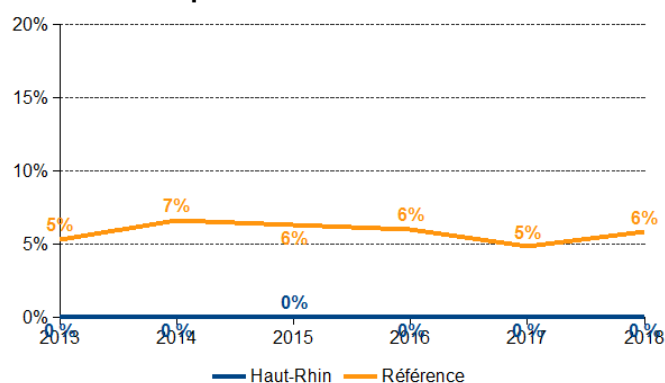
Implication de l'alcool et des stupéfiants chez les 25 conducteurs dépistés dans les accidents mortels



Dans le département du Haut-Rhin, aucun conducteur impliqué dans un accident mortel n'a été contrôlé positif à la fois aux stupéfiants et à l'alcool.

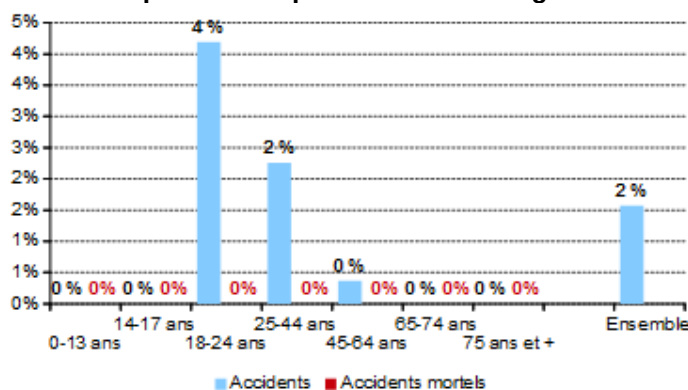
Il faut noter que pour 32 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel, la présence de stupéfiants ou d'alcool est inconnue.

Evolution des conducteurs avec dépistage positif alcool et stupéfiants dans les accidents mortels



Aucun conducteur impliqué dans un accident mortel n'a été contrôlé positif aux stupéfiants et à l'alcool depuis 2013.

Proportions de conducteurs alcoolisés et sous l'emprise de stupéfiants suivant l'âge



Il y a 4 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel qui sont dépistés positifs à l'alcool et aux stupéfiants.

Il est de 2 % pour les conducteurs de 25 à 44 ans.

La drogue et l'alcool au volant ont plusieurs conséquences :

- provoquer une somnolence,
- une diminution de l'attention du conducteur et de ses réflexes,
- une mauvaise coordination de ses mouvements,
- des troubles de sa vision, des hallucinations,
- une sous-estimation du danger.

Pour un conducteur, le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 1,8 sous l'influence de cannabis seul, le risque est multiplié par 8,5 en présence du facteur alcool seul et **par 14 en cas de poly-consommation (alcool + cannabis)**

*Seuls sont étudiés les conducteurs où un dépistage alcool et stupéfiants a été réalisé.

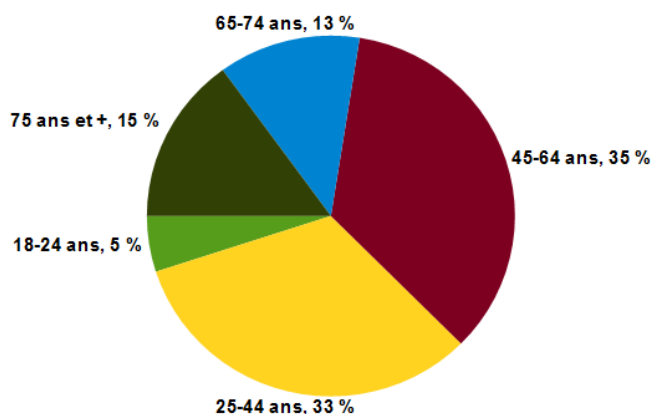
TRANCHES D'AGE

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
0-13 ans	0	10	32
14-17 ans	0	25	57
18-24 ans	2	35	126
25-44 ans	13	67	186
45-64 ans	14	56	177
65-74 ans	5	18	37
75 ans et +	6	22	40
Total	40	233	655

En 2018, le nombre de victimes dans le Haut-Rhin a baissé de 19 % par rapport à 2017, mais dans une proportion moindre que pour la référence (-9 %). Cette baisse se retrouve essentiellement chez les 0-13 ans (-26 %), les jeunes entre 18 et 24 ans (-24 %) et les 45-64 ans (-25 %).

S'agissant des personnes tuées, leur nombre augmente également fortement entre 2017 et 2018 pour les 25-44 ans (+160 %) et les 65-74ans (+400 %) et baisse fortement pour les 14-17 ans (-100 %) et les 18-24 ans (-75 %).

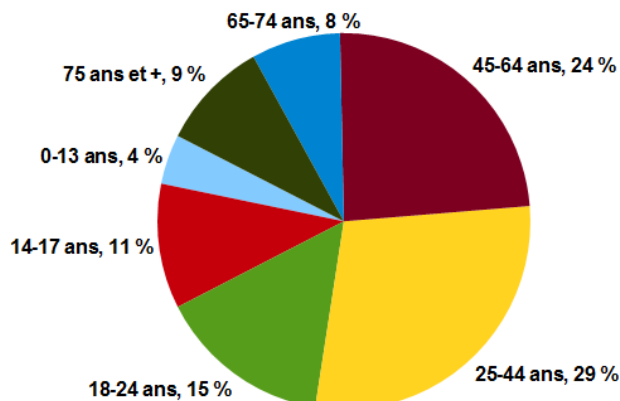
Répartition des 40 personnes tuées



5 % de la mortalité touche des jeunes de 18 à 24 ans qui demeurent un enjeu national. Le ratio est en baisse de 19 points par rapport à 2017. En revanche chez les 25-44 ans, la proportion de personnes tuées passe de 15 % en 2017 à 33 % en 2018. Il en est de même chez les 65-74 ans qui passe de 3 % en 2017 à 13 % en 2018. Plus favorablement, la part de victimes décédées chez les moins de 18 ans **baisse de 6 points** par rapport à 2017 pour tomber à 0.

Le niveau reste stable pour les 45-65 ans et les plus de 75 ans.

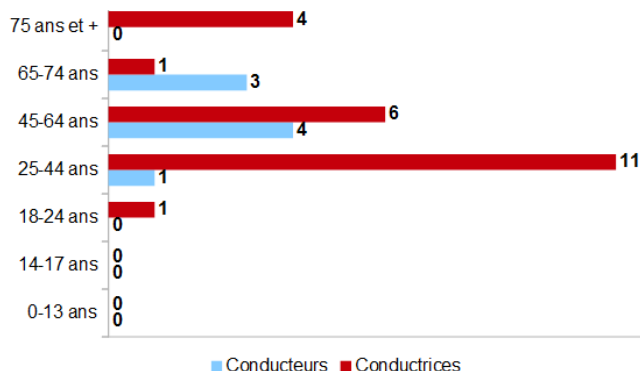
Répartition des 229 personnes blessées hospitalisées



Les usagers de 25-44 ans représentent un tiers (29 %) des personnes blessées hospitalisées dans le département. C'est 8 points de plus par rapport à 2017.

Les usagers de moins de 24 ans restent également des usagers particulièrement touchés, puisqu'ils représentent 30 % des victimes hospitalisées.

Répartition des 31 conducteurs tués par tranche d'âge et sexe



En 2018 dans le Haut-Rhin les conductrices représentent 74 % des conducteurs tués.

La répartition en proportion des conducteurs tués est plus élevée pour les femmes quelle que soit la tranche d'âge et plus particulièrement pour les 25-44 ans (+10 tuées).

DEMOGRAPHIE GRAND EST (recensement INSEE 2014)

0-13 ans : 913 441 (16 %) – 14-17 ans : 266 975 (6 %) – 18-24 ans : 469 493 (8 %) – 25-44 ans : 1 392 652 (25 %) – 45-64 ans : 1 515 039 (27 %) – 65-74 ans : 491 368 (9 %) – 75 ans et + : 505 682 (9 %) – Ensemble GE : 5 554 650

CATEGORIES D'USAGERS

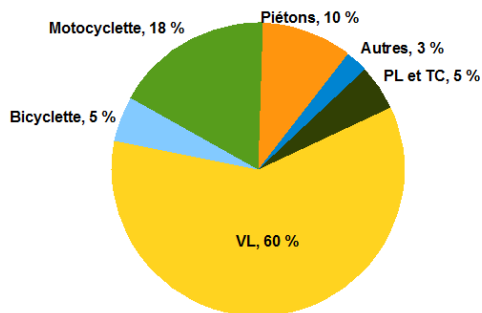
	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Bicyclette	2	27	65
Cyclomoteurs	0	24	46
Motocyclettes	7	48	111
VL	24	107	365
VU	0	11	27
Autres	1	6	13
PL et TC	2	6	15
Piétons	4	33	82
Total	40	262	724

Par rapport à 2017, le nombre de victimes sur motocyclette a fortement augmenté (+24 %) pour atteindre 7 personnes tuées.

Le nombre de personnes tuées en VL et en PL augmente également fortement (+50 %).

Inversement, le nombre de personnes blessées hospitalisées diminue de manière générale.

Répartitions des 40 personnes tuées

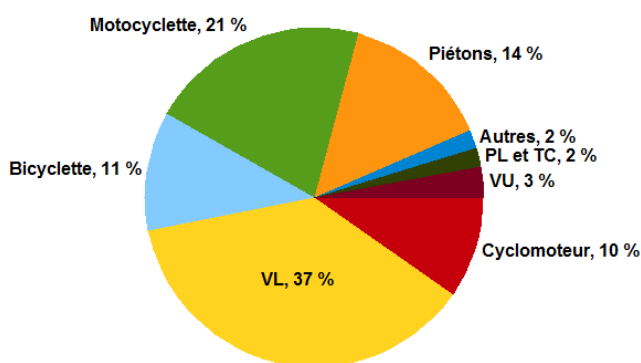


Les usagers vulnérables* représentent 30 % de la mortalité, soit **2 tués de moins** qu'en 2017.

Les motocyclettes représentent 16 % des personnes tuées en 2018.

Inversement, la part de personnes tuées dans un cyclomoteur est descendue à 0.

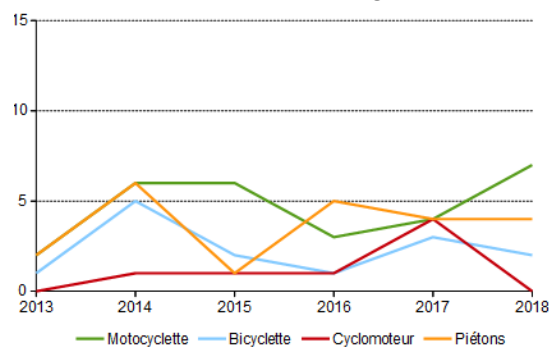
Répartition des 229 personnes blessées hospitalisées



Les usagers vulnérables* représentent 50 % des personnes blessées hospitalisées en 2018, soit un ratio équivalent par rapport à la référence et à 2017.

Les motocyclettes représentent 18 % et les piétons 16 % des personnes blessées hospitalisées en 2018.

Evolution de la mortalité des usagers vulnérables*



Le nombre d'usagers vulnérables tués fluctuent entre 10 et 18 personnes décédées entre 2014 et 2018.

Nous constatons une augmentation des conducteurs de motocyclette tués (+3) en 2018 pour atteindre 7 personnes décédées

PARC VEHICULES AU 01/01/2016 (Il n'est pas tenu de parc pour les 2RM, tracteurs agricoles, voiturettes)
 Véhicules légers : 2 910 689 (82,8 %) – Véhicules utilitaires : 510 189 (15 %) – TC : 7 242 (0,2 %) – PL : 67 761 (2 %)

*piétons, bicyclettes, cyclomoteurs et motocyclettes

CATEGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Proportions de victimes graves* suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	7%	48%	8%	2%	3%	11%	0%
Cyclomoteur	40%	15%	53%	53%	42%	25%	51%
Motocyclette	0%	15%	5%	3%	13%	25%	9%
VL	0%	11%	20%	29%	23%	7%	6%
VU	0%	0%	5%	0%	4%	11%	9%
Autres	7%	0%	0%	3%	4%	4%	3%
PL et TC	13%	4%	3%	1%	1%	0%	3%
Piétons	33%	7%	8%	7%	11%	18%	20%

Pour toutes les catégories d'âges à l'exception des 14-17ans, c'est lorsqu'ils sont impliqués dans des accidents corporels de cyclomoteurs qu'ils sont le plus souvent touchés. Pour les adolescents de 14 à 17 ans, c'est lorsqu'ils sont impliqués dans des accidents corporels de bicyclettes.

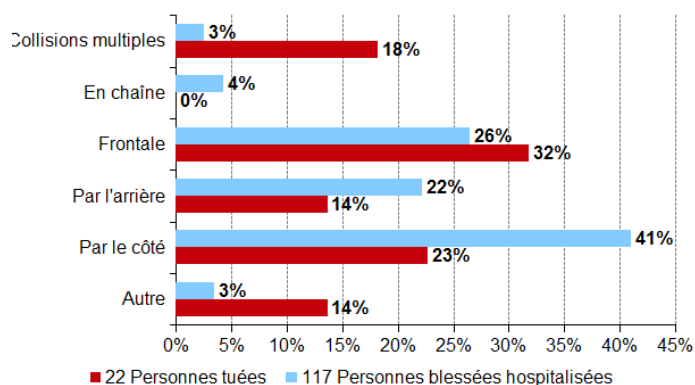
Proportions de responsabilité présumée suivant l'âge dans les catégories d'usager

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0,00 %	55,56 %	5	1	3	2	1
Cyclomoteur	0,00 %	2	70,37 %	55,29 %	52,44 %	42,86 %	78,38 %
Motocyclette	4	4	54,55 %	28,57 %	55,56 %	2	1
VL	0,00 %	5	75,00 %	68,89 %	41,03 %	2	2
VU	0,00 %	0,00 %	4	54,55 %	77,78 %	1	0,00 %
Autres	0,00 %	0,00 %	0,00 %	55,56 %	20,83 %	1	0,00 %
PL et TC	2	1	1	3	2	1	1
Piétons	42,11 %	1	2	30,77 %	15,79 %	0,00 %	10,00 %

Remarque : Les faibles effectifs dans certains cas font porter les calculs de pourcentages sur des totaux faibles ce qui confère aux résultats un caractère peu pertinent. C'est pourquoi dans le tableau ci-dessus ils peuvent être parfois donnés plutôt en nombre.

31 % des jeunes enfants âgés de 0 à 13 ans qui se déplacent à vélos sont présumés responsables quand ils sont impliqués dans un accident corporel. Lorsqu'ils sont en âge de conduire un deux-roues motorisé, soit entre 14 et 17 ans, la proportion de ces jeunes usagers présumés responsables est de l'ordre de 40 %. C'est le même constat pour la référence. Concernant les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans, cette part de responsabilité est de 63 % lorsqu'ils conduisent une motocyclette. Les ratios restent également élevés lorsqu'ils conduisent un poids lourd, un véhicule léger ou un véhicule utilitaire. S'agissant des VL, la part de responsabilité des conducteurs âgés de 25 à 64 ans tend à diminuer, pour remonter sensiblement ensuite lorsqu'ils entrent dans la catégorie des seniors de plus de 64 ans.

COLLISIONS A 2 VÉHICULES ET PLUS



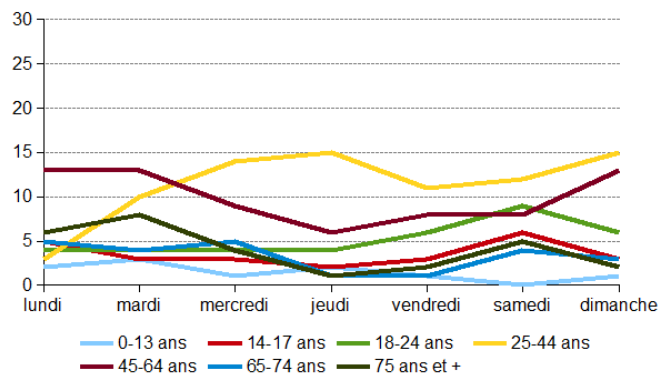
*personnes tuées ou blessées hospitalisées

En 2018, les chocs frontaux représentent un tiers de la mortalité routière due aux collisions d'au moins deux véhicules. Il s'agit du taux le plus élevé qui **augmente de 9 points** par rapport à 2017. Cette proportion de personnes tuées est inférieure de 10 points par rapport à la référence. Par contre, ce sont les collisions latérales qui produisent le plus grand nombre de personnes blessées hospitalisées. Ce ratio est en légère baisse par rapport à 2017(-3 points).

Bien que le nombre de victimes soit supérieur dans les accidents impliquant plus de 2 véhicules par rapport aux accidents à 1 véhicule, ces deux types d'accidents se partagent assez équitablement le nombre de personnes tuées (45 % et 55 %).

AGES ET PERIODES

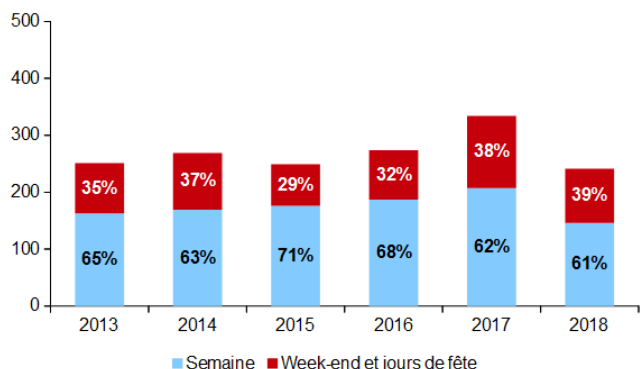
Evolution des conducteurs impliqués dans les accidents graves suivant l'âge et le jour de la semaine



Du mercredi au dimanche, ce sont les conducteurs de 25 à 44 ans les plus impliqués dans un accident grave. Cette population représente 29 % des conducteurs décédés dans ce type d'accidents.

Concernant les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans, enjeu national, leur implication dans un accident grave est la plus élevée en seconde partie de semaine et le week-end, cela concerne 56 % d'entre eux. Parmi ces jeunes conducteurs, aucun décès n'est à déplorer.

Evolution de la proportion d'accidents graves semaine / week-end



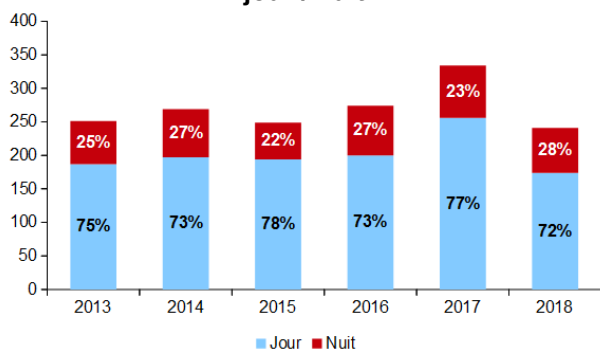
Depuis 2013, la proportion d'accidents graves entre la semaine et les week-end et jours de fête reste stable.

La répartition est de l'ordre de 2/3 – 1/3. Ces ratios sont similaires à ceux de la référence.

En moyenne, les accidents graves des week-ends se produisent à parts sensiblement égales entre le samedi et le dimanche, respectivement 51 % et 49 %.

EFFET DE LA LUMINOSITÉ

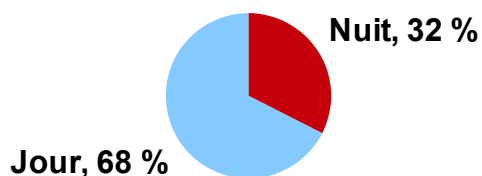
Evolution de la proportion d'accidents graves jour / nuit



Depuis 2013, la proportion d'accidents graves entre le jour et la nuit reste pratiquement inchangée. La répartition est de l'ordre de 3/4 – 1/4.

Il faut noter qu'en moyenne depuis 2013, 39 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans sont impliqués dans des accidents graves la nuit. C'est la plus forte proportion par rapport aux autres tranches d'âge. En revanche, s'agissant des conducteurs seniors de plus de 65 ans, ils sont majoritairement impliqués à 88 % dans des accidents graves le jour.

Répartition des 40 personnes tuées



En 2018, 3 personnes sur 10 sont décédés sur les routes du département la nuit. Cette mortalité nocturne a doublé par rapport à 2017.

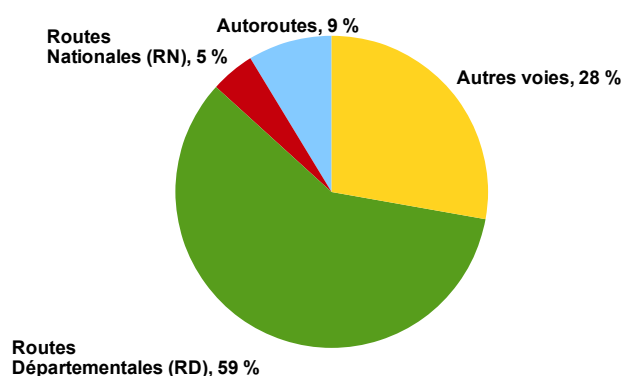
CATÉGORIES DE ROUTES

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Autoroutes	7	24	71
Routes Nationales (RN)	4	9	28
Routes Départementales (RD)	22	131	382
Autres voies	7	65	165
Total	40	229	646

Dans le Haut-Rhin, la majorité des personnes tuées circulaient sur les routes départementales. Sur l'ensemble des victimes, nombreuses sont celles qui circulaient sur les autres voies (dont les voies communales).

Alors que le nombre de victimes a baissé par rapport à 2017 sur l'ensemble du réseau routier du département, le nombre de personnes tuées a augmenté sur les autoroutes (+3), sur les routes nationales (+3) et sur les autres voies (+2).

Répartition des 241 accidents graves

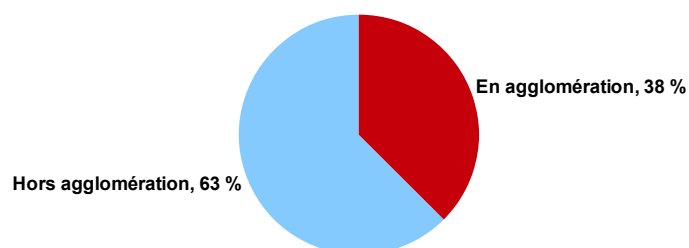


Malgré la baisse de 28 % du nombre d'accidents graves sur les routes du Haut-Rhin par rapport à 2017, la répartition des accidents graves en 2018 selon le type de route est similaire à l'année précédente. Le constat est le même s'agissant de la référence.

Enfin, sur les RD où se sont produits 59 % des accidents graves et où se concentre 69 % de la mortalité, le nombre de personnes tuées est resté stable par rapport à 2017.

MORTALITÉ SELON LE MILIEU

Répartition des 40 personnes tuées



Dans le département du Haut-Rhin, 38 % des accidents graves se sont produits en agglomération. Ils sont à l'origine de 51 % des victimes et de 38 % de la mortalité.

En revanche, c'est hors agglomération que la proportion de la mortalité est la plus importante avec quasiment les deux tiers des personnes tuées.